

Problèmes graves liés au nouveau système de gestion de la paie du gouvernement fédéral - Avril 2016

Parmi les mesures d'austérité introduites l'automne dernier par le précédent gouvernement fédéral, un plan visant à éliminer des milliers de postes de conseillers en rémunération et de personnel affecté à la paie à travers le Canada afin de les remplacer par une fraction de ce nombre dans un centre se trouvant à Miramichi (Nouveau-Brunswick) a été mis en œuvre.

Tous les syndicats fédéraux, incluant la Guilde, s'attendaient à de graves problèmes associés à ce plan. Plusieurs reports et améliorations ont été réclamés avant de procéder au lancement du nouveau système de gestion de la paie. Nous avons obtenu gain de cause à quelques reprises et plusieurs changements et améliorations ont été intégrés dans le nouveau modèle avant sa mise en œuvre. Malheureusement, l'implantation du nouveau système s'est malgré tout avéré être un échec pour de nombreux employés de la fonction publique, incluant des membres de la Guilde. Curieusement, l'Employeur a appelé le nouveau système « Phoenix ». Dans la mythologie grecque, un Phoenix est un oiseau qui meurt dans une explosion de flammes ardentes et qui se décompose avant de renaître des cendres de son prédécesseur. Cette description ne suggère malheureusement pas une image de transition aisée.

La conversion au nouveau système de gestion de la paie a été parsemée d'embûches. Les membres de la Guilde ont rapporté des problèmes graves ayant été adressés avec beaucoup d'efforts à tous les niveaux auprès de l'Employeur au MDN et à la Garde côtière. Récemment, lors d'une rencontre avec le commissaire de la Garde côtière, nous avons présenté tous les problèmes associés à la paie qui nous ont été rapportés par nos membres. Plusieurs problèmes sont toujours en attente d'être réglés. Une équipe nommée par l'Employeur à Ottawa, après de longues heures passées à tenter de régler les nombreux problèmes associés au nouveau système, est cependant parvenue à régler quelques-uns d'entre eux. Les dirigeants des agents négociateurs ont également rencontré le sous-ministre au Conseil du Trésor afin de mettre la pression sur l'Employeur pour qu'il reconnaisse les problèmes associés à la paie comme une priorité et affecte des ressources supplémentaires à cet effet.

La Guilde a soumis la liste de problèmes suivante à l'Employeur :

- De nombreux membres n'ont pas été intégrés au bon « Appendice » ou système de travail. Par conséquent, leur salaire est coupé de plusieurs heures de travail

complétées chaque semaine. Suite à la pression importante que la Guilde a exercée sur l'Employeur, celui-ci tentera de corriger ce problème au cours des prochaines semaines.

- Les cadets ne sont pas payés pendant leur séjour en mer, contrairement à ce qui est prévu à la convention collective.
- La Guilde s'inquiète de l'impact potentiel que cette situation pourrait avoir sur la cote de crédit de certains membres s'ils n'arrivent pas à payer leurs factures en l'absence du niveau de salaire prévu.
- De nombreux membres n'ont pas été payés pour le temps supplémentaire effectué ou n'ont pas reçu leur rémunération intérimaire depuis des mois. Est-ce que les membres devraient continuer d'effectuer ces tâches si l'employeur ne considère pas qu'il soit prioritaire que le paiement soit effectué dans un délai raisonnable? De nombreux griefs ont été déposés en lien avec les retards de paiement.
- Dans de nombreux cas, les indemnités, qui étaient auparavant versées sur la même base que le salaire régulier, ne sont plus versées du tout.
- Il s'avère souvent difficile, voire impossible, de communiquer avec le nouveau centre de gestion de la paie de Miramichi à l'aide des numéros de téléphone fournis.
- Il se peut qu'un accès à des fonds d'urgence soit prévu, mais le délai dont disposera la Couronne pour récupérer ces fonds par la suite n'est pas clair.
- Il est difficile, voire impossible, pour plusieurs membres de savoir si le montant reçu en salaire par dépôt direct est le bon montant.
- Comme l'employeur n'émet plus de talons de paie en papier, les membres ont beaucoup de mal à obtenir un rapport détaillé de leur salaire. Cela est parfois même impossible.

Renseignements récents et mise à jour :

- L'Employeur souhaite essayer de fournir un code pour que les employés puissent avoir accès à leur talon de paie par l'entremise du système de poste électronique de Postes Canada.
- L'Employeur veut augmenter la priorité du versement du salaire pour les cadets pour leurs séjours en mer ainsi que le versement de toutes les indemnités.
- L'Employeur s'est engagé à affecter une équipe à Miramichi, pendant la première semaine de mai, pour régler les problèmes avec le personnel « d'exploitation », comme les membres de la Guilde, à l'opposé du personnel administratif et de la direction, qui semblent avoir moins de problèmes avec le nouveau système de gestion de la paie.

- Pour les membres ayant encouru des frais bancaires pour effets sans provision, des intérêts et autres frais similaires suite au versement incorrect de leur salaire par l'Employeur, le gouvernement mettra en place un processus pour effectuer le remboursement de ses frais.
- Les membres qui savent que la situation eut un impact sur leur cote de crédit devraient communiquer avec la Guilde pour obtenir de l'aide et assurer que leur dossier de crédit n'est pas entachée.
- Les membres aux prises avec des problèmes graves, de nature financière ou non, causés par la mise en place du nouveau système de gestion de la paie de l'employeur devraient communiquer avec la Guilde pour demander que leur cas spécifique soit envoyé à l'échelon de résolution le plus élevé du côté de l'employeur.